PAYS DE CHANTONNAY infos

Janvier 2017 N° 48

BOURNEZEAU
CHANTONNAY
ROCHETREJOUX
SAINT GERMAIN DE PRINÇAY
SAINT HILAIRE LE VOUHIS
SAINT MARTIN DES NOYERS
SAINT PROUANT
SAINT VINCENT STERLANGES
SAINTE CÉCILE
SIGOURNAIS

DOSSIER

UN NOUVEAU VISAGE POUR LE PAYS DE CHANTONNAY

12

ENVIRONNEMENT

4

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

19

EMPLOI

24

QUOI DE NEUF DANS LES COMMUNES ?

25

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir

www.cc-paysdechantonnay.fr

Depuis le 1er janvier, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay présente un nouveau visage. En effet, notre périmètre s'est agrandi par l'arrivée des communes de Saint Martin des Noyers et de Sainte Cécile.

Le dossier du présent bulletin est consacré à cet événement. Ce rapprochement a fait l'objet, vous vous en doutez, de nombreuses réunions avec nos voisins. C'est toujours dans un esprit de compréhension mutuelle et de dialogue constructif que nous avons abordé ensemble les dossiers. Qu'il s'agisse des finances, de la fiscalité, mais aussi et surtout des services à la population.

Notre nouvelle Communauté de communes compte environ 22 000 habitants. Elle est pertinente en matière de cohérence territoriale et les liens que nous entretenions avec nos voisins et amis s'en sont trouvés renforcés.

C'est le début d'une nouvelle histoire et je ne doute pas qu'ensemble nous allons faire du bon travail au service de tous, particuliers, entreprises, associations.

Je forme les vœux que 2017 soit pour nous tous une bonne année. Une année d'épanouissement dans votre vie personnelle et professionnelle pour vous et ceux qui vous sont proches !

Jean-Jacques DELAYE

Président de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

65 avenue du Général de Gaulle

BP 98 - 85111 CHANTONNAY cedex

Tél. : 02 51 94 40 23

Fax : 02 51 94 89 46

contact@cc-paysdechantonnay.fr

Jours et horaires d'ouverture :

Du Lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Devenez fan du Pays de Chantonnay sur facebook :

www.facebook.com/CCpaysdeChantonnay

Pour recevoir toutes les nouveautés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, inscrivez-vous à la newsletter sur :

www.cc-paysdechantonnay.fr

Magazine semestriel

Directeur de la publication : Jean-Jacques DELAYE

Rédaction : Commission Communication – Julie RAUTUREAU FLAVIEN

Photos : Communauté de communes du Pays de Chantonnay – Dominique CHIRON - SYNERVAL

Mise en page : ProBureau Procom - 85110 CHANTONNAY - 02 51 48 55 33

• PARC POLARIS - CHANTONNAY •

De nouveaux terrains aménagés

La 1ère partie de l'extension du Parc Polaris est réalisée. Située le long de la rue des Mousserons, à proximité de la zone industrielle des Trois Pigeons et du centre commercial E. Leclerc, une surface de 54 000 m² est immédiatement disponible pour l'implantation d'entreprises.

Un nouvel atelier relais à Chantonnay

La Communauté de communes a acheté en juillet un bâtiment d'activités de 1 230 m² sur le Parc Polaris à Chantonnay. Une 1ère partie de ces locaux de 269 m² est louée depuis le 1er décembre 2016 à la société « Nantaise des Eaux ». Le reste du bâtiment va être partagé en deux et sera disponible pour des locations.

• ACTIPÔLE DES GRANDMONTAINS - SAINT PROUANT •

L'Actipôle des Grandmontains a été aménagé en 2012. La 4ème et dernière parcelle est réservée. Une extension sera réalisée pour être prêt à répondre à la demande d'une entreprise.

• PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DE BENÊTRE - SIGOURNAIS •

M. Stéphane RENNER s'est installé dans un bureau de la pépinière d'entreprises depuis le 1er octobre dernier. Il dirige l'entreprise IGT Bât dont l'activité est la conduite de travaux et l'ordonnancement, le pilotage et la coordination de chantier.

5 bureaux et 5 ateliers sont proposés à la location dans la pépinière d'entreprises.

Plus d'informations auprès de la Communauté de communes au 02 51 94 40 23

• LE PAYS DE CHANTONNAY AU SALON DES ENTREPRENEURS À NANTES •

Les 23 et 24 novembre 2016, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a participé à la 9ème édition du salon des Entrepreneurs à Nantes, en collaboration avec Vendée Expansion et 12 autres collectivités territoriales.

Ce salon est le plus grand rassemblement d'entrepreneurs du Grand Ouest. Il est destiné aux porteurs de projet, créateurs, repreneurs, auto-entrepreneurs ou encore jeunes dirigeants.

La Communauté de communes a fait la promotion des atouts économiques du Pays de Chantonnay et a mis en valeur la qualité de vie du territoire.

• LES PLANTES AQUATIQUES EXOTIQUES ENVAHISSANTES •

Les plantes aquatiques sont des éléments vivants et naturels que l'on rencontre fréquemment dans la plupart des cours d'eau, plans d'eau, zones de marais et autres zones humides. Elles jouent des rôles très importants dans le fonctionnement des milieux aquatiques.

D'OÙ VIENNENT LES ESPÈCES ENVAHISSANTES ?

La plupart des plantes exotiques ont été introduites soit accidentellement par le biais des nombreux échanges internationaux, soit de manière volontaire, à partir de pays tels que l'Amérique du Sud, le Japon ou le Canada. Ces plantes, souvent vendues pour leurs qualités ornementales, agrémentent les bassins et les aquariums.

Celles-ci sont disséminées dans les milieux naturels par de nombreuses actions : la vidange des aquariums dans le milieu aquatique, la cueillette, la transplantation, la manipulation des plantes, le passage des bateaux et des animaux dans les herbiers, la réalisation de travaux sans précaution. En raison des nombreuses interconnexions des milieux aquatiques et du fort potentiel de colonisation de ces plantes, toutes les voies d'eau à l'échelle d'un bassin versant peuvent être envahies.

QUELS SONT LES PROBLÈMES ENGENDRÉS ?

Ces plantes ont de nombreuses conséquences sur le milieu et sur les usages : diminution de la biodiversité locale, accélération de l'envasement du lit, altération de la qualité de l'eau (réduction du taux d'oxygène, apports de matières organiques, risque de favoriser les proliférations de cyanobactéries), entrave à la pratique de la pêche et de la chasse au gibier d'eau, difficultés pour la navigation et la pratique des loisirs nautiques, obstruction des captages d'eau superficielle...

Susceptibles de coloniser toutes les voies d'eau à l'échelle d'un bassin versant, elles ont également des conséquences économiques : la gestion de ces plantes exotiques envahissantes nécessite en effet d'importants moyens financiers, les interventions coûtent cher et doivent être renouvelées fréquemment.

La jussie sur le ruisseau des Rochettes

Sur le bassin du Lay, les espèces actuellement les plus problématiques sont **les jussies*** et **les renouées du Japon**. Sur le Pays de Chantonnay, la jussie est présente sur un affluent du Petit Lay (le ruisseau des Rochettes) et sur certains plans d'eau, notamment privés.

Une intervention est réalisée sur le ruisseau des Rochettes, par le Syndicat mixte SYNERVAL afin de limiter l'expansion de la plante vers d'autres secteurs : il s'agit d'un arrachage manuel et sélectif réalisé plusieurs fois dans l'année.

Pour reconnaître ces plantes, leur description ainsi qu'un guide sont disponibles sur le site Internet de la DREAL des Pays de la Loire : **www.pays-de-loire.developpement-durable.gouv.fr**

Il est donc conseillé de contacter la structure compétente (SYNERVAL - 02 51 97 89 42 - synerval85@orange.fr) pour s'assurer de l'espèce et pour avoir des conseils afin de bien réaliser votre chantier.

La commercialisation, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel des jussies sont interdites par l'arrêté interministériel du 2 mai 2007. Ce n'est pas encore le cas pour les autres plantes exotiques envahissantes.

• LE SPANC DU PAYS DE CHANTONNAY •

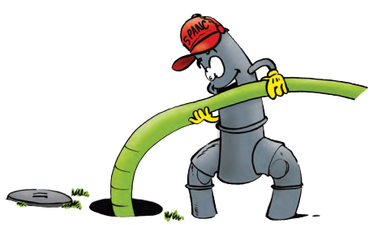

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) n'est pas seulement un organisme de contrôle des installations d'assainissement non collectif, existantes ou réhabilitées.

Il a également pour missions de :
- vous apporter des conseils techniques,
- vous informer des évolutions réglementaires,
- vous proposer un service de vidange de votre installation,
- vous informer des aides à la réhabilitation existantes sur le territoire.

Pour tous renseignements, consulter le site Internet **www.cc-paysdechantonnay.fr** ou contacter le 02 51 94 40 23.

• DES AIDES POUR L'AGRO-ÉCOLOGIE •

Depuis 2016, des aides financières sont proposées sur le secteur de Saint Hilaire le Vouhis et ses alentours pour accompagner les exploitants agricoles volontaires à mettre en place des pratiques favorables à la biodiversité.

Ces mesures, dites « MAEC » (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques), se présentent sous deux formes :

- des mesures « systèmes » qui concernent toute l'exploitation et qui incitent à préserver voire augmenter les surfaces en herbe, diminuer les intrants (amendements améliorant les propriétés du sol) et favoriser l'autonomie fourragère ;
- des mesures localisées avec des cahiers des charges spécifiques pour une gestion extensive des prairies permanentes, l'entretien des haies et des mares.

17 exploitations (dont 14 du Pays de Chantonnay) se sont déjà engagées dans le dispositif en 2016. Pour plus d'informations, consulter le site **www.agri85.fr** ou contacter la Chambre d'Agriculture de la Vendée au 02 51 36 83 77.

• AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE •

Elise association d'énergies

L'association ELISE organise des permanences, deux mercredis par mois, à la Communauté des communes du Pays de Chantonnay, pour **informer et conseiller les particuliers sur les priorités des travaux d'économie d'énergie** (projet de construction, isolation, choix de chauffage...) les plus adaptées.

COMMENT FAIRE ?

Contacter l'association ELISE pour prendre rendez-vous (02 51 08 80 88 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 17h30).

Un questionnaire permettant d'établir une évaluation énergétique vous est adressé et est à ramener lors du rendez-vous.

Pour les habitations très énergivores, un diagnostic chez le particulier sera proposé. Pour cette prestation plus détaillée, une participation de 100 € est demandée, avec un remboursement si des travaux de rénovation sont engagés dans un délai de 2 ans.

Lors de l'entretien, le conseiller énergie vous informe sur les travaux d'économie d'énergie à réaliser ainsi que sur les aides financières possibles. Il donne son avis technique sur le dossier de subvention établi auprès de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay.

LES PERMANENCES POUR LE 1ER SEMESTRE 2017 :

4 et 18 janvier, 8 et 22 février, 15 et 29 mars, 19 avril, 3 et 24 mai, 7 et 28 juin

Contacts : Association ELISE : 02 51 08 80 88
Communauté de Communes du Pays de Chantonnay : 02 51 94 40 23

• LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE •

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay **prend en charge GRATUITEMENT la destruction des nids de frelons asiatiques.**

En 2016, plus de 90 demandes ont été reçues, avec la destruction d'environ 70 nids entre avril et décembre 2016.

Seules les destructions respectant la procédure mise en place seront prises en charge.

Pour tous renseignements, contacter la Communauté de communes au 02 51 94 40 23.

• PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE •

La remise des prix pour le concours intercommunal "Paysage de votre commune" s'est déroulée le 25 novembre 2016 à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, et a récompensé :

- Jardin secret : M. Didier Trecourt de Saint Hilaire le Vouhis
- Jardin d'accueil : M. Joël Grollier et Mme Guylaine Mansion de Rochetrejoux
- Démarche collective : Familles Pineau et Herbreteau de Rochetrejoux
- Commune : Rochetrejoux

La commune de Rochetrejoux a également obtenu le 1er prix départemental.

• TRI DES EMBALLAGES : ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE ! •

EN VENDÉE **TOUS LES EMBALLAGES** SE TRIENT

À partir du 1er janvier 2017, partout en Vendée, vous pourrez trier tous vos emballages, sans exception. La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant recyclés et valorisés.

VERS PLUS DE RECYCLAGE

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être triés aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les traiter. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Construire un nouveau centre de tri, trouver des débouchés pour le plastique transformé… Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

QUI EST CONCERNÉ ?

Plus de question à vous poser, partout en Vendée les consignes de tri sont les mêmes.

Notre département fait partie des premiers à participer au projet piloté par Eco-Emballages et à proposer à tous ses habitants l'extension des consignes de tri.

ET EN PRATIQUE ?

Les nouvelles consignes de tri dans la commune remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Pour vous aider :

1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans votre sac jaune !
2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3/ Déposez vos emballages en vrac **(ne pas les imbriquer les uns dans les autres !)**.

À RECYCLER :

Dans le sac jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée…

Désormais, plus de doute : **en Vendée, tous les emballages se trient !**

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

N° vert (gratuit depuis un poste fixe) : 0 800 948 216
www.scom85.fr

• LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PAYS DU BOCAGE VENDÉEN •

Le 23 juin 2016, après plus de trois années d'études, de réflexions et de débats, les élus du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen ont validé le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Dans sa séance du 26 octobre 2016, le Conseil Communautaire du Pays de Chantonnay a émis un avis favorable sur ce document de planification.

Engagé depuis 2013 entre les 8 Communautés de communes du Pays du Bocage Vendéen, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un outil de réflexion qui a pour but de planifier le développement et l'aménagement du territoire pour les vingt années à venir. Il s'agit d'un projet partagé par les 64 communes, où élus et acteurs locaux dessinent un avenir commun pour le territoire du Bocage Vendéen. Le SCoT définit les orientations dans différents domaines tels que l'environnement, l'habitat, les déplacements et l'économie.

Ce document de planification est composé d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et d'un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables a permis de définir une stratégie de territoire fondée sur une organisation multipolaire, et la volonté de « renouer avec l'esprit pionner de la culture vendéenne pour s'affirmer dans un espace élargi ». La stratégie est déclinée autour de trois grands axes :

- créer une urbanité propre au Bocage Vendéen,
- maîtriser son avenir en s'appuyant sur l'innovation,
- refonder une stratégie économique.

Le Document d'Orientation et d'Objectifs précise et traduit, par des orientations d'aménagement et d'urbanisme, la stratégie du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Pays du Bocage Vendéen. Le DOO a des effets juridiques : il est opposable aux Plans Locaux d'Urbanisme, aux Programmes Locaux de l'Habitat, aux autorisations d'implantations commerciales, aux Plans Déplacements Urbains, aux ZAC et aux opérations de plus de 5 000 m² de surface de plancher. Il se décline en 3 parties :

1. Valoriser la diversité des espaces pour la reconnaissance du Pays du Bocage Vendéen
2. Créer une urbanité propre au Pays du Bocage Vendéen
3. Un schéma d'aménagement économique pour ancrer le territoire dans un espace global

Le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes, en cours d'élaboration, devra être compatible avec le SCoT et donc respecter ces grands principes.

L'enquête publique du SCoT aura lieu du 9 janvier au 10 février 2017.

L'ensemble des documents de travail du SCoT sont accessibles sur le site Internet **http://scotpaysbocagevendeen.proscot.fr**

• UN AVIS D'ARCHITECTE GRATUIT SUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION •

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Vendée est un organisme départemental de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Une de ses missions est de conseiller gratuitement les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale d'une construction et de sa bonne insertion dans son environnement et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre des projets. **Une permanence est organisée à la Communauté de communes, sur rendez-vous, avec Pierre BAZIN, architecte consultant du CAUE.**

Mail : pierre.bazin@caue85.com
Tél. : 02 51 37 44 95
www.caue85.com

caue DE LA VENDEE

• LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENGAGÉE DANS L'ÉLABORATION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL •

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay se lance dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. L'objectif du PLUi est de traduire et accompagner les souhaits de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir. Le PLUi définira ainsi les règles concernant l'aménagement urbain.

QU'EST QU'UN PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un outil réglementaire exprimant une stratégie globale d'aménagement. Son élaboration doit répondre aux exigences législatives définies principalement par les lois Solidarité et Renouvellement Urbain (2000), Engagement National pour l'Environnement (2010) et plus récemment la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (2014). La construction de ce nouvel outil devra également permettre de décliner à l'échelon local les orientations définies dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Bocage Vendéen en cours d'élaboration.

C'est dans ce cadre que la Communauté de communes du Pays de Chantonnay s'engage dans la définition d'une stratégie de développement territorial. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal devra rendre opérationnels les choix réalisés dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage, dans la préservation des espaces naturels et agricoles, le développement des zones d'activités ou encore en matière de mobilité et d'équipement.

L'écriture réglementaire finale structurera les stratégies définies dans tous ces domaines. Elle permettra l'établissement de règles d'urbanisme communes qui seront ensuite opposables aux autorisations d'occupation des sols (permis de construire, déclaration préalable...).

LE SÉMINAIRE DE LANCEMENT DU PLUi

Afin de marquer le commencement de l'étude, l'ensemble des élus communaux de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay était invité à venir rencontrer les acteurs qui travailleront sur ce projet et à prendre connaissance des grandes étapes qui rythmeront sa progression.

Le mercredi 19 octobre 2016, la salle Antonia a réuni 70 élus et agents du territoire qui ont ainsi pris connaissance dans un premier temps des modalités d'organisation de l'étude : gouvernance, calendrier, méthodologie,...

Le deuxième temps du séminaire a réuni les participants autour de tables rondes sur la thématique « identités et usages » durant lequel ils ont échangé sur leur approche du territoire, son fonctionnement, sa perception et ses perspectives.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE RETENUE

Pour accompagner la collectivité tout au long de l'étude, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a choisi, après une consultation, le groupement PLUREAL. Il est composé du cabinet Ouest Aménagement, spécialisé dans l'élaboration des documents d'urbanisme, des architectes de l'atelier Du Lieu, du paysagiste François Tavernier, de Futur Ouest spécialistes en matière d'économie et de sociologie et du cabinet Guy Taïeb Conseil spécialisé dans le domaine de l'habitat.

CALENDRIER DU PLUi

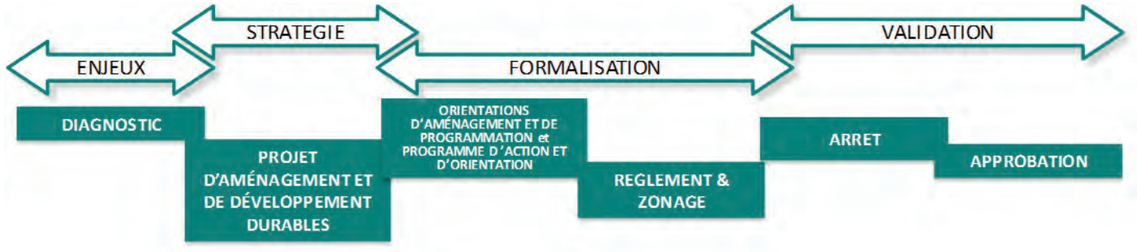

LES OUTILS MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Chantonnay, plusieurs outils ont été mis en place pour assurer une concertation efficace. Ils permettront aux habitants de communiquer à la Communauté de communes leurs observations, leurs souhaits et ainsi de participer pleinement à l'élaboration du projet.

Pour cela, les dispositifs se veulent nombreux et diversifiés :

- Un outil est déjà à disposition : le cahier de concertation dans chaque commune et à la Communauté de communes (accessibles aux heures d'ouverture habituelles)
- Les observations, remarques ou contributions pourront également être adressées :
  - Par courrier à l'attention de Monsieur le Président - Communauté de communes du Pays de Chantonnay - 65, avenue du Général de Gaulle - BP 98 - 85111 CHANTONNAY Cedex
  - Par courriel à l'adresse spécifique **plui@cc-paysdechantonnay.fr**
  - Directement à votre mairie qui communiquera le courrier ou courriel à la Communauté de communes
- Trois séries de quatre réunions publiques seront organisées pour finaliser l'état des lieux, présenter les grandes orientations du projet et la traduction réglementaire. Une information spécifique sera effectuée quand les dates seront fixées.
- Des phases d'échanges plus directs avec les habitants sur le terrain seront également programmées une fois les grandes orientations du projet posées par les élus.
- Une information régulière sur l'avancement des réflexions sera produite par le biais du site internet et du bulletin communautaire, relayée par les communes, ainsi que par voie de presse.
- Enfin une exposition démarrera à partir du printemps 2017 pour informer la population sur le diagnostic territorial effectué. Elle sera complétée tout au long de l'étude jusqu'à l'approbation du projet.

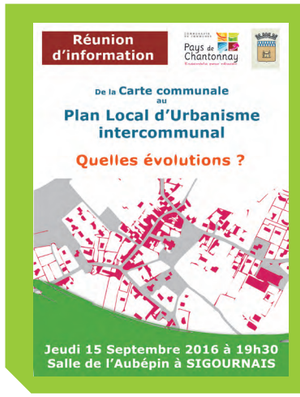

Courant septembre, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a organisé deux réunions d'information à Saint Hilaire le Vouhis et à Sigournais. Ces deux communes du territoire sont couvertes par une carte communale.

BILAN DE LA SAISON 2016

• BALADE CONTÉE AU DOMAINE DE LA CORBE À BOURNEZEAU •

Mercredi 27 juillet, **130 personnes** sont venues écouter le conteur Jérôme Aubineau accompagné à la guitare par Basile Gahon. Les animations (le petit chaperon rouge, le rap à fromage...) ont été très appréciées par le public.

• ANIMATION GÉOCACHING À CHANTONNAY •

24 personnes ont participé à la soirée géocaching le mercredi 3 août. GPS à la main, adultes et enfants ont arpenté les rues du centre-ville de Chantonnay à la recherche de la cache finale.

• ANIMATION CANOË-KAYAK SUR LE LAC DE L'ANGLE GUIGNARD •

Zone de loisirs de Touchegray à Chantonnay

En partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, le club de canoë-kayak de Fontenay le Comte a reconduit ses activités sur le lac de L'Angle Guignard pour la 5ème année.

Du 9 juillet au 22 août, **840 personnes** sont venues naviguer sur le lac et ont profité de la nouvelle animation : la location de stand up paddle. Des balades crépusculaires ont également été proposées pendant l'été.

• BALADE À PONEY OU À BABY-PONEY•

Zone de loisirs de la Morlière à Sigournais

Du 8 juillet au 26 août, **101 enfants** ont apprécié les activités à poney proposées tous les vendredis après-midi par la ferme équestre de la Tuilerie.

• BALADE CONTÉE AUTOUR DU LAC DE LA VOURAIE •

Mercredi 5 août, **28 personnes** ont suivi la conteuse Sylviane Blomme-Pille durant une balade de 2 km autour du lac de la Vouraie.

Office de Tourisme Pays de Chantonnay

TÉL. 02 51 09 45 77

www.tourisme-paysdechantonnay.fr

• MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE PAYS - BOURNEZEAU •

L'Office de Tourisme, en collaboration avec la Mairie de Bournezeau, a organisé le dimanche 17 juillet 2016 son inconditionnel Marché de Producteurs au Pays de Chantonnay.

Sous un climat des plus favorable, les visiteurs sont venus faire un tour au marché et environ 200 personnes sont restées dîner. L'animation avec Bruno Ligonnière a été très appréciée, ainsi que la présentation des exposants par l'animateur Michel Coutant.

• BALADES SEMI-NOCTURNES •

Du mardi 5 juillet au mardi 23 août, 2017 personnes ont participé aux balades proposées dans chacune des 8 communes du territoire.

• CONCOURS PHOTOS 2016 •

Le 7ème concours photo de l'Office de Tourisme sur le thème « Rendez-vous en mer inconnue » s'est achevé le 30 septembre 2016. Il y a eu 19 participants et 46 photos déposées pour ce thème. Une exposition des photos des 7 dernières années aura lieu du 9 au 28 janvier à la Salle des Arcades de Chantonnay. L'Office de Tourisme relancera son Concours Photos en octobre 2017.

1er Prix « Les dents de la mer »
Claude MOREAU

2ème Prix : « Quiétude avant la journée de pêche »
Élodie SERGEANT

3ème Prix : « L'immensité et l'enfant »
Nadège REDAIS

Prix enfant : « Côte de fin de soirée »
Louison THERY

• BALADES SEMI-NOCTURNES •

Tous les mardis du 20 juin au 22 août 2017 dans toutes les communes du Pays de Chantonnay.
Nouveauté 2017 : balades sur les communes de Saint Martin des Noyers et de Sainte Cécile.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY...

DES CHANGEMENTS AU 1ER JANVIER 2017

Promulguée le 7 août 2015, la loi NOTRe (portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement celles attribuées à chaque collectivité territoriale.

Après la redéfinition du rôle des métropoles début 2014 et le regroupement des Régions (qui passent de 22 à 13), voté en janvier 2015, le troisième volet de la réforme territoriale lancée par l'État a pour objectif de clarifier les compétences entre les différents échelons territoriaux (région, département, intercommunalité, commune) et de redéfinir les périmètres des Communautés de communes.

Aussi, pour les intercommunalités, le nombre minimum d'habitants a été fixé à 15 000. En Vendée, 10 collectivités sur 28 étaient concernées dont le Pays des Essarts (13 200 habitants). Le Préfet de Vendée a été chargé d'établir un SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) en fusionnant certains territoires ou en détachant des communes pour les faire rejoindre un autre ensemble. À la suite de concertations étroites entre le Préfet et les collectivités, le SDCI a été arrêté le 29 mars 2016.

Les communes de Sainte Cécile et Saint Martin des Noyers rejoignent la Communauté de communes du Pays de Chantonnay à compter du 1er janvier 2017.

• COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE •

Le Conseil communautaire est composé d'élus municipaux qui prennent les décisions engageant la Communauté de communes. Pour se faire, il se réunit au minimum 4 fois par an selon un ordre du jour. Il est également chargé d'examiner et de voter le budget communautaire chaque année.

Vous pouvez consulter les ordres du jour et les comptes-rendus du Conseil communautaire sur le site Internet **www.cc-paysdechantonnay.fr**

À compter du 1er janvier 2017, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay sera composé de 34 sièges répartis comme suit :

Communes	Population municipale 2016	Nombre de conseillers communautaires
Chantonnay	8 271	11
Bournezeau	3 265	5
Saint Martin des Noyers	2 271	4
Sainte Cécile	1 533	2
Saint Germain de Prinçay	1 507	2
Saint Prouant	1 504	2
Saint Hilaire le Vouhis	1 012	2
Rochetrejoux	902	2
Sigournais	860	2
Saint Vincent Sterlanges	764	2
TOTAL	21 889	34

En janvier 2017, le nouveau Conseil communautaire se réunira afin d'intégrer les nouveaux membres et de réadapter les différentes instances communautaires (bureau communautaire, commissions, groupes de travail...).

• DE NOUVELLES COMPÉTENCES POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES•

La loi NOTRe renforce le degré d'intégration des Communautés de communes et des Communautés d'agglomération et prévoit de nouveaux transferts de compétences des communes membres vers les Communautés de communes et les Communautés d'agglomération. Le calendrier de mise en place de ces compétences obligatoires est au plus tard le suivant :

AU 1ER JANVIER 2017 :

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage (compétence déjà exercée par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay depuis 2003)

- **Promotion du tourisme dont gestion d'un office de tourisme intercommunal** (compétence déjà exercée par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay depuis 2003 – convention signée avec l'association de l'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay)

- **Transfert des compétences en matière de développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique. Un des changements importants apporté par la loi consiste dans la suppression de la mention de l'intérêt communautaire. Cela signifie que la distinction, jusqu'alors possible dans les statuts, entre zones d'activités économiques communales et zones d'activités économiques intercommunales est supprimée. L'ensemble des zones d'activités économiques du Pays de Chantonnay, existantes ou à venir, relèvera donc de la seule compétence de la Communauté de communes qui en aura désormais l'exercice exclusif. **Le Pays de Chantonnay compte 23 zones d'activités (soit une superficie totale d'environ 254 hectares) dont 16 qui seront gérées par la Communauté de communes (les 7 restantes sont des zones privées).**

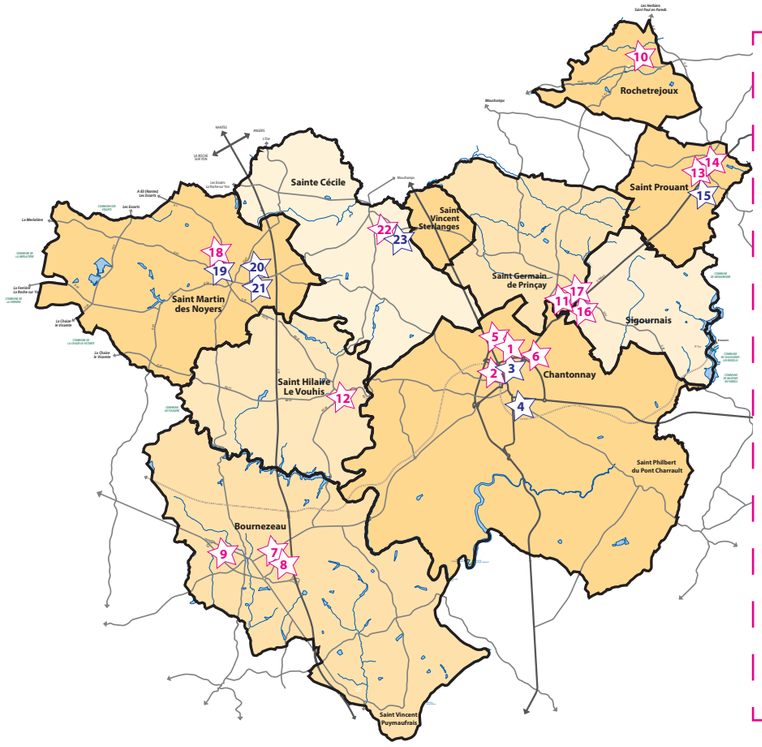

1. Parc Polaris
2. Zone artisanale du Moulin
3. Zone commerciale du Pont Corne
4. Zone commerciale du Quartier Libre
5. Zone industrielle des Trois Pigeons
6. Zone industrielle de Pierre Brune
7. Actipôle de l'Étang
8. Vendéopôle Vendée Centre
9. Zone artisanale de la Coussaie
10. Actipôle de la Mine
11. Zone d'activités du Bouchage
12. Actipôle de la Vouraie
13. Actipôle des Grandmontains
14. Zone artisanale de Saint Prouant
15. Zone Ese Gautier
16. Actipôle de Benêtre
17. Zone artisanale des Paillousses
18. Zone artisanale des Fours
19. Zone Eses ADP et TLM
20. Zone Ese Amiaud
21. Zone Ese Thomas
22. Zone artisanale de Bel Air
23. Zone Ese Rabaud

Numéro en rose : ZA communautaire
Numéro en bleu : ZA privée

AU 1ER JANVIER 2018 :

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations (GEMAPI)

AU 1ER JANVIER 2020 :

Gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif (la gestion de l'assainissement non collectif est déjà une compétence de la Communauté de communes depuis 2005)**, collecte et traitement des déchets ménagers** (compétence déjà exercée par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay depuis 1995)

• PORTRAIT DU NOUVEAU TERRITOIRE DU PAYS DE CHANTONNAY •

Superficie : 317,66 km²

21 889 habitants

Densité de population : 68,91 habitants / km²

8 904 résidences principales (+ 7,1 % en 5 ans)
(source : INSEE)

4 EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées dépendantes)

2 Maisons de Vie pour les personnes âgées non dépendantes

32 établissements scolaires

5 480 élèves scolarisés

365 associations

5 835 emplois salariés en 2014* (+ 12,1 % en 5 ans)

** emplois salariés du secteur marchand non agricole – sources : Acoss, Urssaf Pays de la Loire*

1 791 établissements implantés sur le Pays de Chantonnay (+22 % en 5 ans)
(chiffres INSEE 2014)

23 zones d'activités (254 ha)

23 112 ha de superficie agricole utilisée *(chiffres Agreste - 2010)*

301 exploitations agricoles *(chiffres Agreste – 2010)*

70 professionnels de santé (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, ostéopathes, orthophonistes, dentistes, pharmacies, sages-femmes, pédicures-podologues, diététicienne, gynécologue)

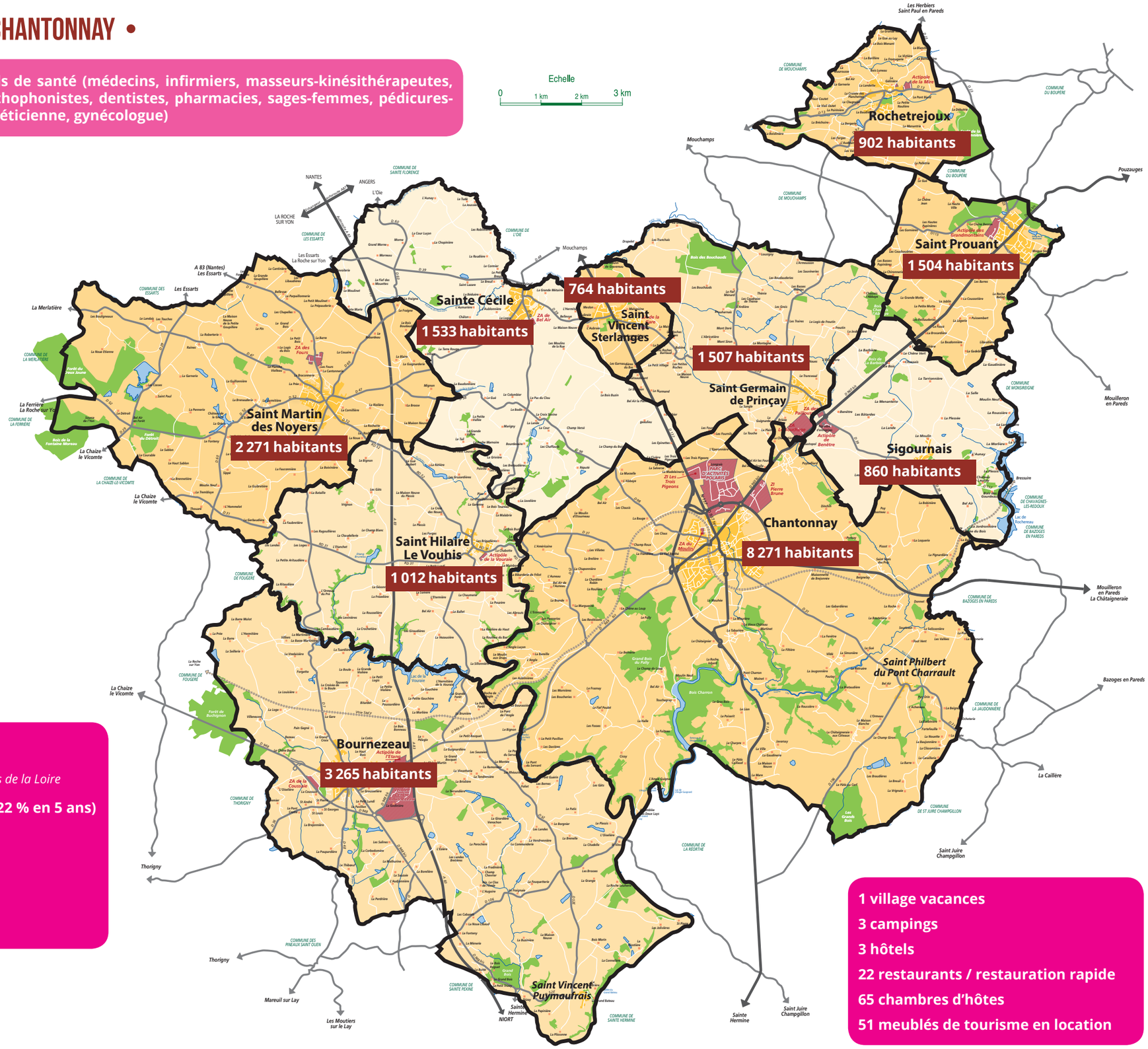

1 village vacances
3 campings
3 hôtels
22 restaurants / restauration rapide
65 chambres d'hôtes
51 meublés de tourisme en location

• SAINT MARTIN DES NOYERS •

NOMBRE D'HABITANTS : 2 271 habitants au 1er janvier 2016

SUPERFICIE : 4 175 hectares

Saint Martin des Noyers, commune rurale, est située au cœur de la Vendée. Les principaux commerces et l'essentiel des professions de la santé sont représentés. L'artisanat et l'industrie avec des entreprises agro-alimentaires et métallurgiques s'y sont développés. Une agriculture dynamique spécialisée dans l'élevage bovin et l'élevage avicole complète l'activité.

On y trouve deux écoles, un restaurant scolaire communal, un centre de loisirs et périscolaire, ainsi que de nombreuses associations sportives, culturelles et de loisirs qui participent à sa vie locale.

NOMBRE D'ASSOCIATIONS : 33

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE :

- 10 commerces
- 39 sociétés de services dont 7 dans le domaine de la santé
- 12 industries
- 15 artisans

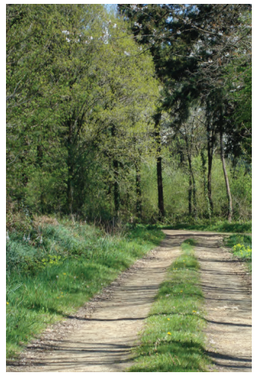

PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL :

Les sentiers pédestres de la forêt du Détroit et des Fours inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée offrent aux randonneurs la possibilité de découvrir la forêt du Détroit avec la source de l'Yon et le bocage vendéen. La commune est traversée par un des itinéraires cyclables du département reliant la Roche sur Yon à la Châtaigneraie.

- le Château de la Grève
- la colline des Moulins des Bois (5 moulins)
- la Source de l'Yon
- la Source de la Boulogne

ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNE :

- Salle les Noyers (salle avec parquet, scène, loge, bar et cuisine),
- Espace du Cottage (salle divisible en deux, cuisine),
- Salle omnisports, salle spécialisée pour le tennis de table, 2 terrains de foot (un éclairé et le deuxième drainé), vestiaire et Club House pour le football, terrain de basket et terrain de tennis extérieurs,
- une bibliothèque (salle Carteau),
- un accueil périscolaire et de loisirs,
- 2 écoles maternelles et primaires (école publique Anselme ROY et école privée Pierre MONNEREAU) avec un restaurant scolaire,
- EHPAD Sainte-Agathe.

• SAINTE CÉCILE •

NOMBRE D'HABITANTS : 1 533 habitants au 1er janvier 2016

SUPERFICIE : 3 273 ha

La commune de Sainte Cécile se trouve au Nord-Ouest du territoire du Pays de Chantonnay. Elle est située entre l'autoroute A83 (Nantes-Niort) et la RN137 (Nantes - Bordeaux). Son territoire est traversé en diagonale, à peu près en son centre, par la rivière Le Petit Lay, sur une dizaine de kilomètres.

NOMBRE D'ASSOCIATIONS : 23

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE :

- 8 commerces
- 5 artisans
- 13 entreprises dans divers domaines
- L'agriculture est également présente avec une trentaine d'exploitations et 1 CUMA.

PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL :

Sainte Cécile est située dans la Vallée du Petit Lay encaissée et pittoresque, avec divers vallons annexes, des boisements bien développés sur les pentes, des prairies humides et des sources. Elle présente un intérêt botanique par sa flore riche et diversifiée. Seule la région Sud Est du territoire présente un relief de plaine.

La commune est établie au pied de la célèbre colline du Moulin des Bois, connue pour ses courses cyclistes et pour ses 5 moulins dont un est en cours de réhabilitation avec la pose d'ailes et bientôt sa mise en fonctionnement. Ce promontoire, à la vue magnifique et lointaine sur les collines du Haut Bocage, vous fera découvrir la diversité et le charme de ses paysages traversés par la rivière du Petit Lay. Des enclos du bocage traditionnel aux champs ouverts du bassin calcaire en passant par les célèbres fiefs, vous aurez un aperçu de toute la gamme des productions agricoles de Sainte Cécile.

L'église de Sainte Cécile a été classée monument historique en 2007. C'est un remarquable exemple d'architecture néo–gothique, édifié de 1893 à 1903 à la place d'une église romane très disparate et en fort mauvais état.

Enfin, on trouve à Sainte Cécile de typiques logis vendéens à cours fermées qui marquent un art de vivre à la campagne aux XVIIème et XVIIIème siècles. Citons le logis des Gâts, le logis de Réputé, Villars, la Javelière ou la Chopinière.

ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNE :

- 2 salles communales : la salle FAMISOL (capacité d'accueil de 400 personnes) et la salle des Emprelais (capacité d'accueil de 40 personnes),
- un accueil périscolaire et de loisirs,
- un foyer des jeunes,
- 2 écoles maternelles et primaires (publique et privée), ainsi que l'institution l'Espérance qui assure l'enseignement de l'élémentaire, du collège et du lycée, soit au total près de 400 élèves scolarisés sur la commune,
- un centre de secours constitué d'une vingtaine de sapeurs pompiers volontaires,
- Maison de Vie « Les Grands Parents » avec 24 lits,

- une médiathèque,
- Loisirs : 2 terrains de foot, un terrain de tennis extérieur, un terrain de basket extérieur, un terrain à bosses, un parcours de santé et des sentiers de randonnée,
- Camping municipal "La Rivière" (20 emplacements nus et 10 chalets louables toute l'année),
- un lotissement communal "les Mésanges" de 25 lots est en cours de commercialisation.

Le conseil municipal porte un projet de construction d'une salle de sports.

• ENTR'ACTE D'AUTOMNE 2016 •

GEORGE DANDIN – COMPAGNIE OBRIGADO

Pour la 6ème année d'Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay, la Communauté de communes a souhaité faire découvrir ou redécouvrir une pièce de théâtre classique, mais en imposant qu'elle soit revisitée.

Du 30 septembre au 8 octobre, sept communes du territoire ont accueilli le spectacle « George Dandin » de la compagnie ObrigadO.

Une pièce de Molière, rien de plus classique, même si George Dandin n'est pas une des pièces les plus connues du répertoire. Pourtant, c'est une comédie dramatique avec les personnages habituels de Molière : le mari, la femme, les parents, les serviteurs et les thèmes de la liberté - au passage piétinée - et de la place de chacun dans la société.

L'originalité tient dans la mise en scène : deux comédiens pour sept personnages, un décor épuré représentant la façade de la maison et des jeux de lumière annonçant la déchéance du rôle principal. Avec cette mise en scène, les comédiens Aurélien Cavaud et Olivier Mathé nous ont plongés dans le cauchemar de George Dandin.

Les prestations des artistes nous ont étonnés, époustouflés par la maîtrise de leur art. Près de 600 spectateurs ont apprécié ce spectacle de qualité, grâce au bouche à oreille et aux nombreux articles de presse. Le public a apprécié de pouvoir assister aux représentations dans chaque commune, et ainsi de pouvoir le revoir.

Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay s'inscrit comme un vrai rendez-vous culturel sur le territoire.

• SPECTACLES SCOLAIRES •

Près de 800 élèves de cycle 2 ont assisté, du 14 au 17 novembre, à des représentations du spectacle « Sage comme un orage » de Delphine NOLY, dans les salles mises à disposition par quatre communes.

Pour la 1ère année, un partenariat avec la ville de Chantonnay et le festival Éperluette a été mis en place.

• PRÉVENTION ROUTIÈRE •

La finale communautaire a eu lieu le mercredi 15 juin 2016 à l'école privée Saint Michel de Saint Germain de Prinçay. 14 élèves ont participé aux 2 épreuves : une écrite sur le code de la route et une sur piste.

- 1ère : Agathe JAUDRONNET, de l'école privée Béthanie de Chantonnay,
- 2ème : Inès LOUINEAU, de l'école publique Les Tilleuls de Saint Hilaire le Vouhis,
- 3ème : Romain BESSONNET, de l'école privée Saint André de Bournezeau.

Pour 2017, la finale communautaire se tiendra le mercredi 21 juin à l'école privée le Vieux Tilleul à Rochetrejoux et la finale départementale le mercredi 28 juin à la Châtaigneraie.

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

• 3ÈME ÉDITION DU FESTIVAL « ÉCLATS DE LIVRES AU PAYS DE CHANTONNAY » •

Du 5 au 14 avril, les bénévoles et professionnels du réseau des bibliothèques reprennent du service pour vous proposer la troisième édition du festival « Éclats de Livres au Pays de Chantonnay ».

Venez rire et pleurer, frissonner de plaisir et de peur, venez voir, écouter et partager autour du thème « émotions et sensations ». Des rencontres pour petits et grands avec des auteurs, des illustrateurs, des compagnies de théâtre qui ont pour seul objectif : **vous transmettre des émotions et vous faire vibrer de sensations.**

UN AVANT GOÛT EN MOTS ET EN MUSIQUE

- Le mercredi 5 avril, **Nathalie Tual**, auteur et chanteuse des albums « Bulle et Bob », vous proposera 2 séances de lectures musicales.

DOUCEUR ET POÉSIE POUR LES ENFANTS

- **Mélanie Rutten**, auteur des albums « L'ombre de chacun » ou encore « Okö, un thé en hiver » proposera un atelier écriture et illustration.
- **Cécile Gabriel**, photographe et auteur de l'album « Quelle émotion ?» vous initiera à la lecture de photographies de manière ludique.
- **Florence Guiraud**, auteur de « Ça sent bon les bonbons » ou « Le jardin des couleurs » animera un atelier monogravure.

SENS ET DÉTENTE POUR LES ADULTES

- **Delphine Bertholon**, auteur des romans « L'effet Larsen » et « Les corps inutiles» abordera les sens si importants dans notre relation à l'autre et au monde.
- **La compagnie du Théâtre du Reflet** proposera des lectures théâtralisées sur le rire et la peur.

SONS, LUMIÈRE ET ÉMOTIONS POUR LA FAMILLE

- **La compagnie Charabia** présentera son spectacle « Dans les plis de mes rêves ». Destiné aux enfants à partir de 6 mois, ce spectacle propose un voyage au pays des sons et des émotions.
- **Le collectif Empreinte** proposera une représentation du spectacle « Le journal de grosse patate » tiré du livre de Dominique Richard. Il expose avec brio les tourments et sentiments d'une enfant de 10 ans pas tout à fait comme les autres et pourtant pas si différente.
- **Le Ciné-Lumière de Chantonnay** s'associera cette année encore au festival en proposant une programmation sur le thème des émotions aux tout-petits et aux familles.

Retrouvez le planning des animations sur le site Internet http://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr

DEUX NOUVELLES BIBLIOTHÈQUES DANS LE RÉSEAU DU PAYS DE CHANTONNAY

Les bibliothèques de Sainte Cécile et Saint Martin des Noyers rejoignent le réseau du Pays de Chantonnay. Vous pouvez dès à présent emprunter des documents disponibles dans leurs locaux puisque votre carte lecteur vous donne accès à l'ensemble des documents du réseau.

L'inscription au réseau est gratuite et vous permet d'emprunter 6 documents pour une durée de 3 semaines ainsi qu'un DVD pendant une semaine. Les DVD du réseau peuvent être réservés sur votre demande et acheminés dans votre bibliothèque.

Retrouvez les horaires d'ouverture, les actualités et la liste des livres de toutes les bibliothèques sur le site Internet du réseau : **http://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr**

Bibliothèque de Saint Martin des Noyers

Bibliothèque de Sainte Cécile

• EHPAD LES CROISETTES - CHANTONNAY •

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE ENTRE LES RÉSIDENTS DE L'EHPAD ET LES ASSISTANTES MATERNELLES

Le vendredi 23 septembre, les résidents de l'EHPAD ont eu la joie d'accueillir les jeunes enfants de Chantonnay, accompagnés de leurs assistantes maternelles. La prise de connaissance s'est faite dans un moment de partage autour de chants. Différents jouets ont été acquis par l'EHPAD pour compléter l'offre des assistantes maternelles et ce, afin d'animer les prochaines rencontres que nous espérons nombreuses. Cette rencontre intergénérationnelle a fait le bonheur de tous et notamment des résidents qui, pour certains, y ont retrouvé leurs arrières petits-enfants.

• EHPAD L'ASSEMBLÉE - CHANTONNAY •

(REMPLACERA L'EHPAD LES CROISETTES)

Les travaux se poursuivent à l'EHPAD L'Assemblée. Le bâtiment sera composé de 82 lits aménagés dont 4 chambres doubles. Les chambres individuelles auront une surface de 22 à 24 m². L'EHPAD disposera également de 12 places en structure PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) en accueil de jour. La fin des travaux est prévue pour le printemps 2017.

• EHPAD LES ÉRABLES - SAINT PROUANT •

LES RENCONTRES AVEC LES BÉBÉS ET LES NOURRICES DE SAINT PROUANT

Deux fois par an, autour de Noël et de Pâques, les enfants de Saint Prouant âgés de 3 mois à 3 ans accompagnés de leurs nourrices viennent rencontrer les résidents. Au programme : chants, petit spectacle, chasse aux œufs, distribution de chocolats par le Père-Noël... Ces temps d'échange intergénérationnel sont très appréciés.

• EHPAD LES HUMEAUX - BOURNEZEAU •

BIBLIOTHÈQUE ET LECTURE À VOIX HAUTE

Depuis plusieurs années déjà, 4 membres de la bibliothèque intervenaient aux Humeaux en visitant les résidents désireux de lire. Ils allaient de chambre en chambre, au rythme d'une fois tous les 2 mois, afin de prêter les livres souhaités. Malheureusement pour certains résidents, ce désir de lire a pu s'estomper à cause de déficiences visuelles. Il a donc été proposé aux bénévoles d'alterner leur visite avec une séance de lecture à voix haute. Les bénévoles se sont « engouffrés » dans l'idée, et c'est avec beaucoup de plaisir, qu'ils interviennent maintenant une matinée tous les 2 mois, en lisant aux résidents des textes qu'ils ont auparavant recherchés, voire réaménagés pour rester adaptés. Ils sont attentifs à respecter les saisonnalités : ainsi, le thème de septembre était en accord avec l'automne et les vendanges, celui de décembre avec Noël, ...
Ce temps n'est pas seulement un temps de lecture à voix haute, c'est aussi un temps d'échange et de partage de souvenirs. Les résidents et les 4 bénévoles apprécient fortement ce moment, le plaisir est réciproque !

CIAS Pays de Chantonnay

• MAISON DE VIE LE TAIL FLEURI - SAINT GERMAIN DE PRINÇAY •

À ce jour, les 24 résidents de la Maison de Vie « le Tail Fleuri » ont pris possession de leur logement. Chaque résident est locataire de son appartement. Il le décore et l'aménage avec ses meubles, ses bibelots, ses photos. Il recrée ainsi son cadre de vie.

Les résidents participent, en fonction de leurs envies et de leurs capacités, à faire vivre la structure, soit par l'épluchage des légumes, la mise du couvert, des ateliers pâtisseries, le tout dans la bonne humeur et l'entraide collective.

Inauguration le 25 novembre 2016

• MAISON DE VIE LES GRANDS-PARENTS - SAINTE CÉCILE •

La Maison de Vie « Les Grands-parents » a ouvert ses portes le 1er décembre 1994. Elle offre aux 24 résidents : 18 T1 bis de 34 m², 2 T2 de 51 m² et deux chambres temporaires. Proche du centre bourg, elle se situe sur un parc arboré.

Chacun est locataire de son logement et l'aménage à son goût. La vie communautaire s'organise autour d'une aide en cuisine, de l'arrosage des plantes, de la participation aux animations et du Conseil de Vie Sociale.

Afin d'améliorer le bien être des résidents, des travaux liés aux nouvelles normes « incendie-sécurité » et « accessibilité » ont été réalisés durant l'année 2016.

• SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE •

Le service de portage de repas à domicile effectue des livraisons sur le territoire du Pays de Chantonnay et sur les communes de Sainte Cécile et Saint Martin des Noyers.

4 formules au choix sont proposées : déjeuner et dîner à partir de 11,09 €, déjeuner et potage à partir de 7,20 €, déjeuner seul à partir de 7,03 € et dîner seul à partir de 4,08 €.

Les menus équilibrés sont conçus par un diététicien. 4 personnes assurent la livraison des repas en liaison froide à l'aide de véhicules réfrigérés.

Les menus et les tarifs sont sur le site Internet **www.cc-paysdechantonnay.fr**

Pour tous renseignements :

Tél. 02 51 42 80 97 – service.portagecias@orange.fr

LA FERME DES HUMEAUX

BOURNEZEAU - *Ferme maraîchère en agriculture naturelle*

Auparavant éducateur dans un Centre d'Aide par le Travail, Stéphane Mathelin a cessé son activité pour se consacrer exclusivement à sa passion pour le jardinage. Après avoir suivi une formation en agriculture biologique et travaillé pendant 1 an auprès d'un maraîcher, il s'est installé en septembre 2015 sur un terrain de 7 500 m² loué par la commune de Bournezeau. Il a créé **la Ferme des Humeaux qui est organisée sur les principes de l'agriculture naturelle**. C'est une pratique agricole qui consiste à « laisser faire » le plus possible la nature, en limitant très fortement les interventions humaines sur les cultures (par exemple : ne pas labourer le champ, ne pas ajouter d'engrais ou de pesticides, ne pas retirer les mauvaises herbes, ne pas tailler les cultures...). Les seules activités humaines autorisées sont l'ensemencement et la récolte. **Stéphane Mathelin utilise les outils de conception de la permaculture** qui repose sur le principe essentiel de positionner au mieux chaque élément de manière à ce qu'il puisse interagir positivement avec les autres. La permaculture cherche à concevoir des installations humaines harmonieuses, durables, résilientes et économes en travail comme en énergie, à l'instar des écosystèmes naturels. Dans son jardin, il pratique le maraîchage sur sol vivant. Il aime cultiver des légumes anciens ou originaux et expérimente des associations de légumes et de plantes.

Son projet est de réaliser une ferme en pluri-activités sur une petite surface afin de rester dans une activité agricole à taille humaine. Il a tout d'abord commencé par la partie maraîchage sur 1 200 m² et aimerait à terme développer la production de fruits, vendre des œufs et des champignons puis développer un espace pédagogique avec des animations sur la permaculture et l'agroécologie. Le site sera aménagé afin de favoriser la biodiversité : aménagement d'une mare, plantation d'arbres, installation d'un poulailler... Depuis le mois de juin, Stéphane Mathelin propose la vente de ses produits via son site Internet : choux, salades, radis, carottes, poireaux, betteraves... Dès l'année prochaine, il souhaite faire de la vente directe. Il est satisfait de sa 1ère année d'activité et s'est fait connaître par le bouche à oreille.

Pour monter son projet, il a reçu le soutien de la commune de Bournezeau qui l'a aidé à trouver un lieu d'implantation correspondant à son projet. Il a également participé pendant 1 an au dispositif de la CIAP (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne) dont le but est d'accompagner et de faciliter les installations de porteurs de projet grâce à des formations et des stages et avec la mise en place d'un groupe d'appui local (avec un élu, un agriculteur et un habitant de la commune).

https://blog.fermedeshumeaux.fr - contact@fermedeshumeaux.fr

DAVID BAZIN

SIGOURNAIS - *Pédicure bovin*

Fils d'agriculteur, David Bazin a suivi un BEPA Agricole et a ensuite travaillé pendant 6 ans dans une exploitation de porcs et de volailles. En 1997, il souhaite changer de métier, tout en restant en contact avec le monde agricole et les animaux, et est recruté à la SARL Services aux Producteurs de Lait de Vendée (SPLV). Il y découvre le métier de pédicure bovin et décide de suivre pendant 6 mois une formation à Rennes. Après avoir travaillé en tant que salarié à la SPLV pendant 15 ans, David Bazin choisit de s'installer à son compte en 2012. Dès la 1ère année, son carnet de rendez-vous est rempli.

Le métier de pédicure bovin consiste à réaliser un parage afin de rectifier l'excès de corne sur le pied de l'animal. La corne pousse régulièrement et devrait s'user normalement mais sous l'effet de certains facteurs (alimentation, sol bétonné, aire d'exercice dégradée, facteur héréditaire,...) elle ne s'use pas et le pied du bovin se déforme. C'est à ce moment qu'il faut intervenir pour prévenir les boiteries, les lésions...

Le métier de pédicure pour bovins est mal connu du grand public mais il est pourtant indispensable aux éleveurs. En effet, les boiteries constituent la troisième maladie des élevages bovins laitiers, après les problèmes de reproduction et les mammites, et peuvent avoir un impact sur la production laitière et la longévité des animaux.

Pour exercer son activité, David Bazin se déplace de ferme en ferme avec une cage de contention. Une fois que la vache est entrée dans la cage, celle-ci se ferme automatiquement pour maintenir l'animal tranquille, le temps des soins. David Bazin utilise une meuleuse pour rééquilibrer les onglons de l'animal ainsi qu'une rénette, outil qui ressemble à un ciseau à bois, pour réduire de façon plus précise la corne et focaliser son attention sur les lésions éventuelles. Il peut aussi être amené à mettre du produit antiseptique, des pansements ou des talonnettes aux pieds des bovins selon les besoins. Le vétérinaire est sollicité en cas de lésions plus graves.

Il vend également du petit matériel et des produits de soins (ex. pour les bains de pied) et réalise des marquages à la glace carbonique sur le cuir de l'animal.

David Bazin se déplace sur toute la Vendée ainsi que dans le Nord-Ouest des Deux-Sèvres et il s'occupe de 130 élevages de vaches laitières. Il intervient en moyenne 2 fois par an sur 10 000 vaches.

Tél. 07 70 27 31 47 - www.db-pedicure-bovin.com

FRENCH THÉO

ROCHETREJOUX - *Création de chaussures Made in France*

Originaire de Pouzauges, Philippe Jagueneau a baigné dès son enfance dans l'univers de la chaussure avec sa grand-mère qui travaillait dans les ateliers Moisson-Olivier. Son parcours professionnel débute dans le prêt-à-porter parisien pour des maisons de créateur telles Agnès.b. Puis, pour pouvoir se consacrer à sa passion du cuir et de la chaussure, il a suivi une formation à l'AFPIC Paris, section styliste chaussures et maroquinerie. À l'issue de cette formation, il a travaillé pendant 2 ans en tant que designer pour le groupe Pindière (spécialiste de la création de chaussures pour femme) avant d'être recruté comme styliste pour la Maison Robert Clergerie, un chausseur de luxe avec lequel il a travaillé pendant 14 ans.

Début 2016, Philippe Jagueneau a souhaité prendre un nouveau départ en créant French Théo. Le nom de French Théo est la référence assumée au mouvement de contre-culture nommé French Theory qui fit se rejoindre la nouvelle pensée française et la beat generation sur le campus de Baltimore au printemps 1966. Une nouvelle création authentique et minimaliste, qui tourne résolument le dos au tout marketing. **Cette marque 100% fabriquée en France prend le parti-pris d'un produit contemporain qui allie l'authenticité de matières naturelles au savoir-faire reconnu de fabricants locaux.** En effet, les collections sont réalisées avec des matériaux 1OO% naturels (cuir tannage végétal sans chrome, caoutchouc véritable, coton et bois) tous sélectionnés chez des fournisseurs français et européens. Philippe Jagueneau travaille avec deux ateliers situés dans le Choletais qui utilisent des matières et des processus de fabrication respectueux de l'environnement. Il apprécie la proximité et le contact avec ces vrais professionnels de la chaussure. Pour dessiner ses modèles, il s'inspire des chaussures des années 60 et 70 : simplicité des constructions, pureté des lignes, poésie de l'enfance et authenticité du made in France.

Son projet a été soutenu par Initiative Vendée Bocage et par Initiative France qui lui ont attribué des prêts d'honneur. Il bénéficie également du dispositif « ADC au-delà du cuir » qui a pour objectif de soutenir une dynamique dans les métiers du cuir, en favorisant l'émergence de nouveaux entrepreneurs et en valorisant la créativité et la fabrication française. Il est accompagné pendant 3 ans par le biais de coaching et de partages d'expériences. Grâce à ADC, French Théo a pu présenter la collection été 2017 aux acheteurs et aux professionnels sur les 2 salons PREMIERE CLASSE Paris en septembre et octobre 2016. Depuis mai 2016, 10 modèles sont commercialisés sur son site Internet ce qui lui permet un rapport direct avec le consommateur. Des idées plein la tête, Philippe Jagueneau travaille sur des nouvelles collections et souhaite pouvoir vendre ses chaussures dans des boutiques dès 2017.

3, rue de la Mine - Tél. 02 51 67 87 10 - www.frenchtheo.fr

ENTREPRISE AMIAUD

SAINT MARTIN DES NOYERS - *Fabrication d'accessoires de pêche et sous-traitance industrielle*

L'entreprise a été créée en 1971 par Michel AMIAUD, ancien forgeron et passionné de pêche. Spécialisée dans les accessoires de pêche et le confort du pêcheur, l'entreprise AMIAUD s'est développée en grande partie grâce au sens de l'innovation et au savoir-faire de son créateur en transformation des métaux.

L'activité a été reprise en 2008 par ses fils, Franck AMIAUD, PDG, et Anthony AMIAUD, directeur technique. Hervé AMIAUD a rejoint ses frères en 2016 en tant que responsable administratif. Cette entreprise familiale emploie 35 personnes dans différents services : administratif, bureau d'étude, commercial, production, expédition... Toute l'activité est basée sur un seul site avec 6 000 m² de bâtiments.

C'est le seul fabricant d'accessoires de pêche en France : supports de cannes à pêche, accessoires pour float tube, sièges de bateaux, piques de surf et chariots pliants en inox pour la pêche en mer, râteaux et paniers pour la pêche aux coquillages... L'entreprise a créé 4 marques : Pike'n Bass (pêche des carnassiers), Seanox (pêche en mer), Carp'o (pêche de la carpe), et Amiaud (pêche généraliste). Tous les ans, l'entreprise propose des nouveautés. Avant d'être mis sur le marché, les produits sont testés par des pêcheurs sponsorisés par l'entreprise.

Afin de diversifier son activité et de rester compétitive, l'entreprise a intégré dans son catalogue 7 marques de distribution (japonaise, anglaise, allemande...) pour des produits pêches : canne, moulinet... L'entreprise propose 6 000 références qui sont vendues dans 900 magasins d'articles de pêche en France. Pour la période d'octobre 2015 à septembre 2016, l'entreprise a enregistré 4,8 millions de CA, soit une augmentation de 5 % par rapport à l'année dernière.

L'activité de la pêche étant saisonnière (de février à octobre), **l'entreprise s'est spécialisée dans la transformation du tube, du fil ou de la tôle en acier, alu et inox**. Depuis 25 ans, cette partie industrielle représente 40 % de l'activité de l'entreprise AMIAUD. Elle est notamment sous-traitante de l'entreprise Bénéteau et travaille pour différents types de clientèle : travaux publics, agro-alimentaire, transports...

400, rue du Petit Bourbon - Tél. 02 51 07 82 67 - www.amiaud-peche.com

Maison de l'Emploi
PAYS DE CHANTONNAY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TÉL. : 02 51 46 80 02
maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30 (17h le vendredi)

La Maison de l'Emploi aide les demandeurs d'emploi dans leurs démarches auprès de Pôle Emploi. Le personnel les accompagne sur l'utilisation de leur espace personnel sur le site Internet **www.pole-emploi.fr** et les aide dans la réalisation de leur CV ou de leur lettre de motivation.

Du 1er janvier au 30 novembre 2016, 934 demandeurs d'emploi sont venus à la Maison de l'Emploi et plus de 6 750 renseignements ont été donnés.

FORUM DE L'EMPLOI

En partenariat avec Pôle Emploi La Roche Nord, la Maison de l'Emploi a mobilisé 19 entreprises et acteurs économiques du Pays de Chantonnay pour réaliser le Forum de l'Emploi le 18 octobre 2016.

32 offres d'emploi ont été collectées par Pôle Emploi et mises en avant ce jour-là.

Plus de 450 demandeurs d'emploi se sont déplacés à la Salle Antonia de Chantonnay pour rencontrer les chefs d'entreprises, déposer leur CV et exprimer leur motivation lors d'un court entretien.

Un suivi a été réalisé par Pôle Emploi auprès des entreprises présentes pour faire le point sur les recrutements. Ainsi, plus de 100 demandeurs d'emploi ont été sélectionnés selon leurs compétences pour être mis en relation avec les employeurs ; 60 autres réaliseront des stages ou passeront des tests de mise en situation. Suite à ce forum, 35 recrutements ont été concrétisés.

• MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS •

MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS POUR LES 16-25

Entre le 1er janvier et le 30 septembre 2016, la Mission Locale du Pays Yonnais a reçu, pour un premier accueil, 73 jeunes (dont 56 % de femmes) sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay. Près de 20 % sont des mineurs et 22 % ont un niveau de sortie de classe de 3ème. Il apparaît également que 30 % des jeunes reçus pour la première fois le sont grâce au soutien de la famille ou des amis.

En parallèle sur les 191 jeunes accompagnés sur la même période :

- 12 jeunes ont signé un contrat en alternance,
- 123 jeunes ont signé un contrat de travail (CDD, CDI, travail temporaire),
- 34 sont entrés en formation,
- 2 sont retournés en scolarité.

Outre l'accompagnement proposé par la conseillère au sein de la Maison de l'Emploi du Pays de Chantonnay, l**a Mission Locale du Pays Yonnais a mis en place la « Garantie Jeunes »**. Cet accompagnement collectif s'adresse aux 18-25 ans qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation lors de l'entrée dans le dispositif.

Des regroupements collectifs et thématiques sont organisés à la Roche sur Yon en parallèle à un accompagnement personnalisé pendant un an. L'objectif final est l'insertion professionnelle par le biais de mises en situation professionnelle et de formation.

Pour bénéficier de cet accompagnement, les candidatures sont validées par une commission d'attribution et de suivi. Les jeunes doivent s'engager à venir tous les jours et pour cela une garantie de ressources de 470 € par mois leur est attribuée.

Dans un autre chapitre, il est possible de se faire accompagner pour devenir volontaire du service civique. Cet engagement peut servir de première expérience professionnelle dans un domaine de prédilection : www.service-civique.gouv.fr.

Contact : Marie-Bernadette DAVIET au 02 51 46 96 44 – davietmb@mlpy.org

SAINT PROUANT

SALLE DU PETIT LUNDI

Les associations et les particuliers peuvent désormais profiter d'un nouvel équipement totalement refait et accessible à tous.

La 1ère tranche des travaux a vu la conception d'un local stockage, des sanitaires et du local poubelles. La 2ème tranche permet de bénéficier d'une salle de 112 m² entièrement rénovée et d'une cuisine de 15 m² avec un nouvel agencement. La performance énergétique a aussi été améliorée avec une isolation extérieure et un nouveau chauffage. Le public pourra également profiter d'un préau situé à l'arrière de la salle.

À vous de venir la découvrir !

AMÉNAGEMENT DE LA RUE ABBÉ GIRARDEAU

Depuis la rentrée de septembre 2016, la rue Abbé Girardeau a été aménagée en sens unique afin de sécuriser les entrées et sorties des enfants de l'école privée Saint-André :

- L'aménagement démarre devant le restaurant scolaire jusqu'à la rue de la Bonnelle.
- Le mur de l'école a été repoussé de 2,5 m avec l'achat à l'O.G.E.C de la bande de terrain.
- Une zone piétonnière et cyclable ainsi que des places de stationnement sont aménagées pour la sécurité de tous.

SAINT GERMAIN DE PRINÇAY

DEUX BOUCLES LABELLISÉES VENDÉE VÉLO SUR LA COMMUNE

Sillonnez le territoire de Saint Germain de Prinçay en bicyclette !
Deux boucles parmi les quatre boucles cyclables aménagées par la Communauté de communes et labellisées **Vendée Vélo** par le Conseil Départemental ont pour point de départ la place de la Mairie :
- la Boucle du Breillet (11,4 km)
- la Boucle des Terres Noires (11,7 km)

NOUVELLE ACTIVITÉ

FEST'IV
Location de matériel événementiel, sono, décoration, batterie de cuisine... et prestations de services
Tél. 06 84 04 80 11 – *contact.festiv@gmail.com*

CHANTONNAY

LE LOTISSEMENT « LE FIEF DES BOUALES »

La commune de Chantonnay a viabilisé la 2ème tranche du lotissement « le Fief des Bouales ». Plongé dans un environnement verdoyant, le Fief des Bouales laisse place à un sentiment de quiétude. En effet, il offre une surface importante de verdure intense et a été conçu de manière à garantir à tous un ensoleillement maximum. De plus, il est doté de stationnements et de liaisons douces qui favorisent la circulation des piétons et des cyclistes. Le Fief des Bouales propose une offre foncière variée avec des lots d'une superficie allant de 548 à 1 116 m² au prix de 47,50 € HT le m² pour les lots d'une superficie jusqu'à 700 m² et de 44,50 € HT le m² pour les lots d'une superficie à partir de 700 m².

De plus, une aide de 2 000 € peut être attribuée par la commune aux primo-accédants, pour les résidences principales et sous condition de ressources.

Le service Développement Communal de la mairie est à votre disposition pour plus d'informations (Tél. 02 51 94 49 15).

NOUVELLES ACTIVITÉS

BENOÎT PIANOS
Accordeur et facteur de pianos
Tél. 06 71 21 91 60 – *benoitpianos@gmail.com*
Facebook : benoitpianos

LOÏSE DÉCO
Conseil et réalisation de travaux pour la maison
1, rue des Roitelets
Tél. 06 17 60 74 15 – *loise.bonnin@gmail.com*

ANTHONY NICOLLEAU
Plombier - chauffagiste
11, rue des Clous
Tél. 06 22 76 45 26 ou 02 53 07 20 16 - *anthonynicolleau85@gmail.com*

STUDIO D7
Photographe
12, rue du Bazar – La Tabarière
Tél. 06 82 55 35 52 – *contact@studiod7.com*
www.studiod7.com

M'RAUDE
Coiffure mixte
6, Parvis Saint Pierre
Tél. 09 73 23 18 62

L'ATELIER MOTO
Vente et réparation de motos, scooters et quads
Parc Polaris – 14, rue des Forêtis
Tél. 02 28 15 37 22 – *lateliermoto@orange.fr*

LYS'TOIRE D'UNE FLEUR
Fleuriste
75ter, avenue Monseigneur Batiot
Tél. 02 44 40 53 03 – *lystoiredunefleur@gmail.com*
www.facebook.com/lystoiredunefleur

CHANGEMENTS D'ADRESSE

ENTREPRISE E.S.C.I.E
1, rue Mauclerc – St Philbert du Pont Charrault
Tél. 02 51 34 35 90 - *escie.sarl@wanadoo.fr*

ENTREPRISE 2 A à Z
46, avenue du Général de Gaulle
Tél. 02 28 97 15 89 – 07 81 21 21 81

RÊVE D'ONGLES
11, rue des Bambous – St Philbert du Pont Charrault
Tél. 07 71 73 13 33

SARL COUTAND YVES
Route de Nantes *(accès par la route de la déchèterie)*
Tél. 02 51 94 40 24 - *yves.coutand@wanadoo.fr*

SAINTE CÉCILE

LOTISSEMENT DES MÉSANGES

La commune de Sainte Cécile propose à la vente 25 terrains constructibles viabilisés. Le prix de vente est de 42 € TTC/m². La surface des lots varie de 510 à 913 m².
Ce lotissement, dénommé «Les Mésanges», est situé dans un écrin de verdure avec vue sur la campagne, à proximité immédiate du centre bourg de Sainte Cécile et de ses services, commerces et écoles. Il est idéalement situé à 8 km de Chantonnay, 9 km des Essarts et de son échangeur autoroutier (Nantes, Angers, les Sables, Niort...), 18 km des Herbiers, 22 km de la Roche sur Yon, 30 km de Montaigu.
La commercialisation des terrains s'effectue plus rapidement que prévu et est un réel succès puisque 16 lots sur les 25 sont déjà réservés, ceci en moins de 10 mois. Alors, si vous cherchez un terrain dans un environnement agréable à proximité des commerces et services, n'hésitez pas à prendre contact rapidement avec la mairie au 02 51 40 24 07 ou mairiestececile85@wanadoo.fr.

PROJET DE PÔLE SANTÉ

Depuis le printemps 2016, le conseil municipal étudie un projet de Pôle Santé. Les locaux de l'ancienne poste, idéalement situés à proximité de la place de l'Eglise (offrant stationnement et proximité immédiate de la pharmacie) et d'une surface de 114 m² en rez-de-chaussée, ont été retenus pour ce pôle. Le bâtiment pourrait accueillir nos deux infirmières libérales à la recherche d'un local plus grand, et, nous l'espérons vivement, un docteur. En tous cas, nous y travaillons ardemment. Un budget a été consacré à la recherche active, à la communication et à la publication d'offres sur les sites spécialisés à destination des professionnels de santé.
Les travaux à engager (estimés à 53 725 € HT) seront essentiellement des travaux de second œuvre. Il conviendra d'adapter les locaux, en fonction de l'existant, aux besoins des activités qui s'y implanteront. Le projet a été approuvé par délibération du Conseil Municipal le 19 mai 2016.

BOURNEZEAU

NOUVELLES ACTIVITÉS

ÉVASION BEAUTÉ
Institut de beauté
4 Impasse de la Lune
Tél. 06 71 99 79 21

DOUCEUR ZEN
Institut de beauté
20 avenue du Moulin (au salon Imagina'tifs)
Tél. 06 72 40 62 66

LA FERME DES HUMEAUX
Ferme maraîchère
M. Stéphane MATHELIN
contact@fermedeshumeaux.fr
https://blog.fermedeshumeaux.fr

CHANGEMENT D'ADRESSE

ADMR
2 rue de l'Eglise
Tél. 02 51 07 88 62

SIGOURNAIS

Depuis le 1er août dernier, le foyer des jeunes de Sigournais à ré-ouvert ses portes avec le soutien de l'association Familles Rurales. Il compte 30 inscrits. Des animations seront mises en place par les jeunes comme le lavage de voitures, un stand au marché de Noël et d'autres actions selon leurs inspirations. Les jeunes nés en 2004 pourront s'inscrire dès septembre 2017.

NOUVELLE ACTIVITÉ

IGT BÂT
Coordination et conduite de travaux, maîtrise d'oeuvre d'exécution.
Actipôle de Benêtre – 18 rue des Vignes
Tél : 06 79 69 98 01
stephane.renner-rstbat@orange.fr

SAINT MARTIN DES NOYERS

Les grands chantiers de l'année sur la commune de Saint Martin des Noyers ont été principalement l'aménagement du **lotissement communal « Les Fontaines »** situé à l'est, en direction de Saint Hilaire le Vouhis. 16 lots sont proposés à la vente au prix de 45 €/TTC le m², dont 13 sont déjà réservés avec des permis de construire délivrés pour certains.

Une **nouvelle bibliothèque a été aménagée dans les locaux de la salle Carteau** (ancienne salle communale) située impasse des Jardins. Elle a ouvert ses portes le 1er septembre, avec un nombre croissant d'inscriptions.

Depuis la rentrée de septembre, **les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont assurés par l'Association Familles Rurales de Saint Martin des Noyers.** Une convention a été signée avec la commune. Au total, 93 enfants sont inscrits : 40 de moins de 6 ans et 53 de plus de 6 ans. Diverses activités manuelles, sportives,... sont proposées gratuitement aux enfants fréquentant l'école publique Anselme Roy. Elles ont lieu les mardis et vendredis de 15h à 16h30. Entre un voyage au Japon, en passant par l'espace pour faire coucou à Amstrong puis en faisant un tour dans la cuisine pour devenir un vrai chef, les enfants vivent des activités autour du thème « à la manière de ...»

SAINT HILAIRE LE VOUHIS

LOTISSEMENT LE CLOS DU PRÉ

La commune de Saint Hilaire le Vouhis réalise un lotissement communal dénommé Le Clos du Pré. Idéalement situé entre la salle municipale et le terrain de sport, jouxtant le bourg, avec une vue remarquable sur le bocage vendéen, il comprend 12 lots dont un lot double pour des logements sociaux. Une voie joignant la rue de la Frérie à l'impasse du Prunier desservira les habitations.
Le prix du m² est de 38 € TTC et la superficie des parcelles est comprise entre 418 et 833 m².
Pour toute information, contacter la mairie au 02 51 46 84 93.

LE SENTIER

Un nouveau sentier permet de rejoindre la salle municipale au terrain de sport en toute tranquillité. Son parcours longe le futur lotissement du Clos du Pré. Des haies bocagères le borderont et une palissade en bois de châtaignier le séparera d'une peupleraie attenante. Le Contrat Environnement Rural du Département a permis la réalisation du terrassement et le Contrat Nature porté par la Région a permis la création de fossés, l'utilisation de clôtures en bois et la plantation de végétaux et de semis.

ROCHETREJOUX

VALORISER LE PETIT PATRIMOINE

Dans le cadre du partenariat entre le département de la Vendée et la municipalité de Rochetrejoux pour l'entretien d'espace naturel sensible, un projet a été mis en place afin de retracer l'histoire de la carrière de la Boissière et, notamment, la remise en état d'un bâtiment datant du début du XXe siècle.
La réalisation a été portée conjointement avec le CPIE Sèvre et bocage, le Centre de Formation Professionnelle pour adultes du Lycée Nature (la Roche sur Yon) et Wilfrid Pontoreau, formateur consultant en restauration et animation du patrimoine.

NOUVELLE ACTIVITÉ .....

FRENCH THÉO
Création de chaussures « Made in France »
3, rue de la Mine
Tél. 02 51 67 87 10
www.frenchtheo.fr

CARNET D'ADRESSES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

65, avenue du Général de Gaulle - BP 98 - 85111 CHANTONNAY Cedex
Tél. 02 51 94 40 23
Mail : contact@cc-paysdechantonnay.fr
Site Internet : www.cc-paysdechantonnay.fr
www.facebook.com/CCPaysdeChantonnay

MAIRIE DE BOURNEZEAU

2, place de la Mairie
85 480 BOURNEZEAU

Tél. 02 51 40 71 29

Mail : mairie@bournezeau.fr
Site Internet : www.bournezeau.fr

MAIRIE DE CHANTONNAY

Place de l'Hôtel de Ville - BP 59
85 111 CHANTONNAY

Tél. 02 51 94 30 36

Mail : accueil@ville-chantonnay.fr
Site Internet : www.ville-chantonnay.fr

MAIRIE DE ROCHETREJOUX

4, rue du Tigre
85 510 ROCHETREJOUX

Tél. 02 51 91 45 24

Mail : mairie.rochetrejoux@wanadoo.fr
Site Internet : www.rochetrejoux.fr

MAIRIE DE ST GERMAIN DE PRINÇAY

Place de la Mairie
85 110 SAINT GERMAIN
DE PRINCAY

Tél. 02 51 40 43 82

Mail : mairie-st-germain-de-princay@wanadoo.fr
Site Internet : www.stgermaindeprincay.fr

MAIRIE DE ST HILAIRE LE VOUHIS

Place de la Mairie
85 480 SAINT HILAIRE
LE VOUHIS

Tél. 02 51 46 84 93

Mail : mairie-st-hilaire-levouhis@wanadoo.fr

MAIRIE DE ST MARTIN DES NOYERS

28, rue de l'église
85 140 SAINT MARTIN
DES NOYERS

Tél. 02 51 07 82 60

Mail : mairie-de-st-martin-des-noyers-85@wanadoo.fr
Site Internet : www.saintmartindesnoyers.fr

MAIRIE DE ST PROUANT

Place de la Mairie
85 110 SAINT PROUANT

Tél. 02 51 66 40 60

Mail : mairie@saintprouant.fr
Site Internet : www.saintprouant.fr

MAIRIE DE ST VINCENT STERLANGES

37, rue Nationale
85 110 SAINT VINCENT
STERLANGES

Tél. 02 51 40 21 71

Mail : mairie.stvincentsterlanges@wanadoo.fr

MAIRIE DE STE CECILE

1, place de la Mairie
85 110 SAINTE CÉCILE

Tél. 02 51 40 24 07

Mail : mairiestececile85@wanadoo.fr
Site Internet : www.saintececile85.fr

MAIRIE DE SIGOURNAIS

2, rue de la Gare
85 110 SIGOURNAIS

Tél. 02 51 40 44 56

Mail : mairie.sigournais@wanadoo.fr
Site Internet : www.sigournais.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir